

OHÉ ! OHÉ! DISCOURS AUX NATIONS !

Voilà une mise en scène importante : « sur la montagne entourée de ses disciples, de ceux qui le suivaient : malades, infirmes, gens sans travail, femmes bafouées, pauvres de toutes sortes, etc... » Jésus va proclamer sa grande déclaration sur le « bonheur », et il va donner les grands paramètres de son royaume : c'est la loi nouvelle ! C'est une nouvelle conception du royaume et du roi.

On savait qu'un roi devait assurer la libération de son peuple contre les menaces étrangères et protéger les pauvres et les petits contre l'exploitation possible des riches. Mais voilà que Jésus appelle les petites gens à se tenir debout et il leur promet non pas seulement le bonheur dans l'au-delà, mais le bonheur tout de suite. Les pauvres sont ici importants non pas parce qu'ils sont parfaits, mais parce que s'ils ne sont pas laissés pour compte, c'est le signe que personne n'est oubliée ! Il y a ici une certaine conception de Dieu dans cette proclamation. Dieu se doit à lui-même d'être un bon roi, il y a comme un point d'honneur à rendre le monde heureux même ceux qui sont privés du bonheur humain.

Cette proclamation de la bonne nouvelle du royaume s'étale sur tout un programme de vie. Et c'est ce que Jésus va exposer dans cette sorte de « constitution » sur le bonheur. C'est un programme qui n'invite pas à la passivité mais qui invite à coopérer à l'établissement de ce royaume d'amour en établissant la paix, la justice, la douceur, la compassion, la vérité, l'entraide, etc... Et c'est en construisant comme Jésus que le bonheur s'installe dans mon cœur et dans ma vie.

Réjouissez-vous, soyez dans l'allégresse, car votre récompense sera grande dans les cieux.

Maurice Comeau

CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES DU 28 JANVIER AU 5 FÉVRIER 2023

Samedi 28

Sainte-Colette 16h30 Mme Aurelia Pretti et M Annibale Maistrelli.....leur fille Gloria

Dimanche 29 4^e dimanche du temps ordinaire

Sainte-Colette 8h30 Maria Josette Pereira et parents défunts..... Graziella
Mme Lisette Longpré..... parents et amis aux funérailles

Sainte-Colette 11h00 Action de grâce au Seigneur la famille Koudou
Mme Céline Rodriguez..... Hernando Alvarez et Naghmeh

Lundi 30

Sainte-Colette 8h30 Pour les Âmes du purgatoire..... la famille Koudou
M. Ernest Bouchard..... parents et amis aux funérailles

Mardi 31

Sainte-Colette 8h30 Action de grâce au Seigneur la famille Koudou
M. Jean-Louis David..... son épouse Cécile David

Mercredi 1^{er} février

Sainte-Colette 8h30 Pour les Âmes du purgatoire..... Isabelle
Mme Maria Candusso parents et amis aux funérailles

Jeudi 2

Sainte-Colette 8h30 Manuel Alexandre et parents défunts de la famille..... Graziella
Mme Clémence Dugal..... parents et amis aux funérailles

Vendredi 3

Sainte-Colette 8h30 **PAS DE MESSE**

Samedi 4

Sainte-Colette 16h30 Action de grâce à Ste-Rita et à N.D. du perpétuel secours
..... une paroissienne
Pour les Âmes du purgatoire..... Isabelle

Dimanche 5 5^e dimanche du temps ordinaire

Sainte-Colette 8h30 M. Ettore Rinaldi..... son épouse Carolina et sa famille
Parents défunts Liliane Lafrenière

Sainte-Colette 11h00 Mmes Maria Somigli et Angela Rossetto..... la famille
M. André Shooner Isabelle et Johnny

La Lampe du sanctuaire brûle à la mémoire de M. Luis Rojas Tuesta et le Pain et le Vin sont offerts cette semaine pour les paroissiens.

—❦—
Parcours catéchétique : Projet 2 le samedi 4 février à 15h00
Projet 6 le dimanche 5 février à 9h30
—❦—

Vous pouvez toujours faire brûler la lampe du sanctuaire pour la semaine ainsi que d'offrir le Pain et le Vin de la semaine à une intention de votre choix au coût de \$10,00. Vous n'avez qu'en faire la demande au secrétariat.

—❦—



VOS OFFRANDES

16 janvier 2023	Sainte-Colette
Quête	1040,75 \$
Funérailles	1500,00 \$
Quête funérailles	
Messes	320,00 \$
Don	355,00 \$
Lampions	52,00 \$
Prions	14,25 \$
Location	-----



VOS OFFRANDES

23 janvier 2023	Sainte-Colette
Quête	877,90 \$
Funérailles	----- \$
Quête funérailles	156,00 \$
Messes	105,00 \$
Don	-----
Lampions	75,00 \$
Prions	13,10 \$
Location	250,00 \$



Pensée de la semaine

« Ce n'est pas le vent qui décide de votre destination,
c'est l'orientation que vous donnez à votre voile.
Le vent est pareil pour tous. »



Âge d'or Ste-Colette

Le club de l'âge d'or Ste-Colette organise un dîner spaghetti à l'occasion de la St-Valentin, en date du **9 février 2023**, à 11 h 30, au sous-sol de l'église. Le coût du repas est fixé à 15\$ pour les membres et à 20\$ pour les non-membres. Vous êtes tous et toutes les bienvenus(es).

Pour info, Laurent Baril, prés. (514) 322-6230



Chers frères, chères sœurs,

Face à la situation épidémiologique en lien avec les virus respiratoires et la pression exercée sur le système de soins au Québec, le ministre de la Santé et des Services sociaux et le directeur national de santé publique ont réitéré ces dernières semaines l'importance du port du masque dans les lieux publics intérieurs. Ainsi, il est **fortement recommandé** (mais non-obligatoire) aux personnes fréquentant les lieux publics achalandés de protéger les plus vulnérables en portant un masque. Des gestes barrières comme le lavage des mains et la distanciation demeurent également des moyens efficaces de réduire la propagation des virus. Ces mesures visent à limiter la transmission des virus respiratoires avant la période des fêtes propice aux rassemblements. Les efforts que nous pourrons déployer contribueront à faire en sorte que les différents secteurs d'activité de notre société, y compris le nôtre, ne soient pas paralysés par des confinements. Rappelons que l'ensemble des lieux fréquentés par la population est visé, y compris les lieux de culte et les salles communautaires.

Rappelons également que les personnes qui présentent des symptômes comme la fièvre devraient rester à la maison. Les personnes qui toussent, ont des maux de gorge ou de la congestion nasale devraient porter le masque lorsqu'elles se rendent dans tous les lieux publics.

En conséquence, j'invite les pasteurs et les personnes responsables dans leur milieu à afficher ces informations là où elles peuvent être lues par le plus grand nombre, les communiquer lors des rassemblements, dominicaux ou autres, des prochaines semaines, soit verbalement (au prône, par exemple), soit par écrit (dans le Semainier, par exemple), et à mettre en place chez eux les mesures nécessaires pour limiter la propagation des virus.

En Jésus notre Paix,
†Alain Faubert, VG
Évêque Auxiliaire à Montréal

